

SEGURIA

4 RUE DES BASSES FOUASSIERES
49000 - ANGERS
FRANCE
Tél. : 0241195670
Port. : 0678612079
Email : contact@seguria.fr
Site web : <http://www.seguria.fr>

RÉSIDENCE RETRAITE EMERA

EMERA CHEZ TAKE A WASTE
24 rue de Clichy
75009 PARIS

Réf. : Collecte et destruction de documents confidentiels - RGPD - Bon de destruction N°20250104

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Grand Ecobox Collecte et destruction de documents confidentiels : La prestation comprend : - La collecte et la prise en charge de vos documents confidentiels - L'édition d'un bon d'enlèvement - La prise en charge du tri des déchets (agrafes, reliures, élastiques...) - La destruction par coupé croisé sécurité 4 sous 24 à 48h - Norme RGPD - La valorisation des résidus du broyage - L'édition d'un certificat de destruction	1,00	u	50,00 €	0,00%	50,00 €	20,00%
Transport Participation forfaitaire au transport	1,00	u	10,00 €	0,00%	10,00 €	20,00%

Pour vos règlements par virement, merci de rappeler le numéro de facture

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	60,00 €	20,00%	12,00 €

Total HT	60,00 €
TVA	12,00 €
Total TTC	72,00 €

Règlement Virement
Echéance(s) 72,00 € au 13/12/2025

Coordonnées bancaires

Nom NH SEGURIA - BPGO
IBAN FR7613807008243202111314770
BIC CCBPFRPPNAN

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).